



COMMUNE D'ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal du jeudi 11 juin 2020 à 18 h 30

Le 11 juin 2020, à dix huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique CHAUDEY, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Dominique Chaudey, Jérôme Hervé, Mélanie Pointurier, Aline Richard, Ghislain Chouet, Josette Richard, Jérôme Mourot, Bruno Jamet, Marylène Thyri, Fabienne Drezet, Patricia Alexanian, Jean Luc Pairis

Mr Claude Bindit est arrivé à 19 h

Absents excusés : Jérôme Pernot (procuration à Dominique Chaudey) et Christophe Schoenfelder (procuration à Claude Bindit).

Nombre de votants : 14 et à partir de 19 h 00, 15 votants

Secrétaire de séance : Patricia Alexanian

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 45, sous la présidence de Dominique Chaudey, Maire.

Emargement de la feuille de présence.

Monsieur le Maire remercie au nom de la commune tout le Conseil municipal d'avoir œuvré envers la population avec une grande solidarité lors de la pandémie du Covid (veille des personnes à risques, portage de courses, paniers de la part du MAS d'Héricourt, pharmacie).

Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes de la pandémie.

1) Vote des indemnités du Maire et des Adjointes

Vote de l'indemnité du Maire

La commune d'Echenans se situe dans la strate démographique de 500 à 999 habitants

Le barème relatif aux indemnités de fonction au 01 janvier 2020 est le suivant :

Un taux de 40,3%, pour une indemnité brute de 1 567,43€

Il est procédé au vote :

Exprimés : 14 Pour : 14 Contre 0 Abstentions : 0

Vote de l'indemnité des Adjointes

Le barème relatif aux indemnités de fonction au 01 janvier 2020 est le suivant

Un taux de 10,7%, pour une indemnité brute de 416,17€

Il est procédé au vote :

Exprimés : 14 Pour : 14 Contre 0 Abstentions : 0

2) Candidature aux commissions et syndicats

Commission d'Appels d'Offres

Cette commission se réunira lors de marché public supérieur à 40 000€

Monsieur le Maire est le représentant

Se propose pour cette commission : Mélanie Pointurier, Jérôme Hervé, Bruno Jamet et Jean Luc Pairis

Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire est le représentant

Se propose pour cette commission : Patricia Alexanian, Josette Richard, Jérôme Hervé, Jérôme Mourot et Jean Luc Pairis

Commission du Répertoire Electoral Unique

Monsieur le Maire est le représentant

Se propose pour cette commission : Fabienne Drezet et Marylène Thyri

Représentant Préfectoral : Mr Serge Louette

Représentante du Tribunal de Grande Instance : Mme Andrée Varin

Commission des Charges Locales d'évaluation des charges transférées

Monsieur le Maire est le représentant

Se propose pour cette commission : Aline Richard et Jean Luc Pairis

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eaux potable de Champagney

Se propose pour ce syndicat : Fabienne Drezet et Jean Luc Pairis

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département

Monsieur le Maire est le représentant

Se propose pour cette commission : Bruno Jamet

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Buc Echenans Mandrevillars

Monsieur le Maire est le représentant

Se propose pour cette commission : Claude Bindit et Ghislain Chouet

3) Délégation de signatures du Conseil Municipal au Maire

28 actes différents entrent dans le champ de délégation attribué de droit au Maire

Monsieur le Maire demande à son Conseil Municipal de lui accorder toute sa confiance et de lui accorder une délégation de signature

Il est procédé au vote :

Exprimés : 15 Pour : 15 Contre 0 Abstentions : 0

4) Délégation de signature du Maire aux Adjointes

Monsieur le maire propose de réaliser un Arrêté concernant la délégation de compétences et la signature du Maire à ses Adjointes

La signature électronique sera délivrée au premier et troisième adjoint

1er Adjoint aux travaux, à la forêt et à la voirie : Jean Luc Pairis

2ème Adjointe aux affaires scolaires, à la culture et à la Médiathèque : Aline Richard

3ème Adjoint au suivi de la comptabilité communale et suivi des mandats et titres : Jérôme Hervé

Il est procédé au vote :

Exprimés : 15 Pour : 15 Contre 0 Abstentions : 0

5) Présentation du Budget

Depuis 2020, deux budgets sur la Commune d'Echenans

Budget Communal

Budget d'Assainissement

A partir de 2021 le Budget d'Assainissement intégrera le Budget Communal

Présentation et explications du fonctionnement du Budget article par article par Monsieur le Maire, Mélanie Pointurier, et Jérôme Hervé

6) Délibération Travaux école et Mairie

Aline Richard Adjointe propose une délibération concernant le remplacement des fenêtres bois par des fenêtres PVC dans la 5^{ème} classe, les toilettes extérieures et en Mairie

Ce changement de fenêtres se ferait uniquement sur la façade donnant sur le Temple

Devis de l'entreprise Personeni pour un montant HT : 7 651,67€

Réalisation d'un dossier de demande de subventions

Il est procédé au vote :

Exprimés : 15 Pour : 15 Contre 0 Abstentions : 0

7) Délibération concernant la mise à disposition de l'employé communal à la Commune de Mandrevillars

Monsieur le Maire propose de mettre l'employé communal Nicolas Hennequin à la disposition de la Commune de Mandrevillars à partir du 12 juin 2020 pour 3 heures complémentaires.

Il est procédé au vote :

Exprimés : 15 Pour : 15 Contre 0 Abstentions : 0

8) Délibération pour des travaux en Forêt

Jean Luc Pairis, Adjoint aux travaux, propose de réaliser un décroisonnement, un cloisonnement ainsi qu'un dégagement manuel dans la parcelle N° 5 pour un montant total de : 2 979,20€ HT

Il est procédé au vote :

Exprimés : 15 Pour : 15 Contre 0 Abstentions : 0

Informations

Bruno Jamet, Conseiller propose de réfléchir sur une vision globale de Développement Durable. Mettre en place une commission afin de découvrir les opportunités à saisir en répertoriant diverses actions qui pourraient être subventionnées.

Ghislain Chouet Conseiller propose d'être plus visible au point de vue de la communication, afin que chacun des habitants puissent avoir une information digitale rapide sur le site Internet de la Commune, en gardant naturellement les panneaux d'affichage pour les personnes qui ne possèdent pas d'ordinateur.

Fin de la séance 23 h 00

Retrouvez-nous sur Facebook :

